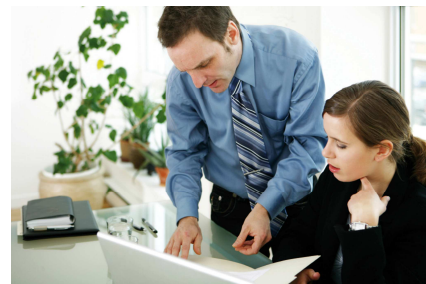


ADEA : Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale

Cette formation spécifique est spécialement conçue pour le collaborateur du chef d'entreprise qui participe activement, et souvent dans l'ombre, à la vie de l'entreprise (conjoint d'artisan ou salarié). L'ADEA reconnaît la qualification du collaborateur et son rôle clé au sein de l'entreprise.



VALORISER SA PLACE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

1 Objectif de la formation

Cette formation de niveau IV (Bac.), permet de **maîtriser l'ensemble des connaissances indispensables à la gestion de l'entreprise pour seconder le chef d'entreprise.**

2 Programme

Module 1 : Techniques Commerciales et stratégie de communication

168 heures

- Assurer le développement commercial de l'entreprise
- Définir une stratégie commerciale et des moyens d'action

Module 2 : Secrétariat et Bureautique

112 heures

- Organiser l'entreprise au niveau administratif
- Mettre en place des outils bureautiques adaptés

Module 3 : Gestion DE L'ENTREPRISE ARTISANALE

203 heures

- L'environnement juridique et fiscal
- La gestion du personnel
- Les principes de la comptabilité
- L'analyse des documents comptables

3 Public concerné

Collaborateurs de chef d'entreprise, conjoints d'artisans, salariés de l'entreprise.

4 Modalités pédagogiques

- animateurs spécialisés par domaine de formation
- 1 journée par semaine, d'octobre à juin (*hors vacances scolaires*)

5 Coût

Frais d'inscription : 75 € par module (à la charge du stagiaire)

Pour plus de renseignement, contactez-nous au : 05 61 10 47 52 / 28